

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le cinq juin deux mille vingt-six à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de Feytiat s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de LAFAYE Laurent.

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
29	23	29
Date de la convocation : 29/05/2026		
Pour	Contre	Abstention
29	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Présents : LAFAYE Laurent, BALOT Nicolas, BARRIERE Danielle, BONNY Marie-Claude, DUGEAY Pascal, REYNAUD Christian, MIGNOT Jean-Marie, ROUX Blanche, BOISSONNEAU Magali, MOUTAUD Florence, MEGE Frédéric, MOURET Stéphanie, MARCOUL-SOULIE Bénédicte, GRANET Frédérique, NIOSSOBANTOU Dimitri, NICOT Damien, ROUGIER Julien, MOMART Fabrice, EHLIG Genêt, DELIRANT Rose, MORIN Julien, HENRY Amélie, LABROUE Sandrine

Représentés : BATIER Jean-François représenté par BARRIERE Danielle, MARIAUD Eric représenté par LAFAYE Laurent, GOUVIER Eric représenté par REYNAUD Christian, ROBERT Marie-José représentée par GRANET Frédérique, TRICARD Morane représentée par MARCOUL-SOULIE Bénédicte, BUSSIÈRE Pascal représenté par MORIN Julien

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, MEGE Frédéric est nommé à l'unanimité secrétaire de séance.

N°2026_D_034

Objet : Modification de la délibération n°2026/D/011 du 30/03/2026 pour ce qui concerne la désignation de représentants au sein du Conseil d'administration de l'EHPAD "La Valoine Feytiat".

Monsieur le maire informe les membres du Conseil municipal qu'en vertu du décret du 20 février 2026 portant mesures de simplification de l'action publique locale, il convient de modifier la délibération n°2026/D/011 du 30/03/2026 pour ce qui concerne la désignation de représentants au sein du Conseil d'administration de l'EHPAD "La Valoine Feytiat" en complétant la désignation des représentants.

En effet, l'article 18 du décret n°2026-117 du 20 février 2026 insère un article R 315-14-1 au code de l'action sociale et des familles, qui prévoit expressément la désignation d'un suppléant à chaque titulaire désigné.

Ces suppléants sont nommés dans les mêmes conditions que les titulaires.

La délibération du 30/03/2026 n°2026/D/011 a acté la désignation de trois représentantes de la commune, titulaires, au sein du Conseil d'administration de l'EHPAD "La Valoine Feytiat" qui sont mesdames Danielle BARRIERE (représentante de Monsieur le maire à la présidence du Conseil d'administration), Magali BOISSONNEAU et Frédérique GRANET.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le maire et après avoir décidé du mode de suffrage (vote secret ou à main levée) en vertu de l'article L. 2121-21 du CGCT ;

Le Conseil municipal, sur proposition de Madame Danielle BARRIÈRE, représentante de Monsieur le maire à la présidence du Conseil d'administration de l'EHPAD, décide de désigner comme suppléants :

- M. Christian REYNAUD, suppléant de Mme Danielle BARRIÈRE,
- M. Éric MARIAUD suppléant de Mme Magali BOISSONNEAU,
- M. Pascal DUGEAY, suppléant de Mme Frédérique GRANET.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
En mairie le vendredi 05 juin 2026

Le secrétaire de séance,
Frédéric MÈGE



Le maire,
Laurent LAFAYE.



Certifiée exécutoire

Reçue en préfecture le : 10/06/2026

Publiée le : 10/06/2026

Le maire,

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de son envoi au représentant de l'État.